

KAZAKHSTAN

**DÉCLARATION DU CHEF DE LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN
À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD
JORDANIE – 2018**

Nous aimerions remercier le Royaume de Jordanie qui accueille la 27^e Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la première à se dérouler dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED).

Nous saluons les résultats obtenus en 2017 par la BERD, en dépit des sérieux problèmes économiques et politiques auxquels ont été confrontées de nombreuses économies de sa région d'opérations. Le volume annuel des investissements de la Banque a atteint un nouveau niveau record, avec 9,7 milliards d'euros pour plus de 400 projets, dont 43 % consacrés à des investissements dans l'économie verte. L'engagement qu'avait pris la BERD dans le cadre de l'Accord de Paris (2015) de consacrer d'ici 2020 40 % de ses investissements au financement de projets verts a donc été tenu avec trois ans d'avance. Nous félicitons également la Direction à l'occasion de la signature en décembre dernier du 5 000^e projet depuis la création de la BERD, en 1991, ainsi que pour le prix qui lui a été accordé dans la catégorie « Opération multilatérale de l'année » par le magazine « Project Finance International », qui fait partie du groupe Thomson Reuters.

Nous accordons une grande importance au solide partenariat qui nous lie à la BERD. Quelque 25 nouveaux projets, représentant un montant global de 700 millions de dollars des États-Unis, ont été signés en 2017 en République du Kazakhstan, donnant lieu à l'ouverture de lignes de crédit auprès des banques. Tous les secteurs de l'économie sont concernés, depuis l'exploitation de minerais jusqu'aux infrastructures municipales et de transport, en passant par les énergies renouvelables et les PME. Nous avons prolongé en décembre 2017 pour une nouvelle période de trois ans notre accord-cadre de partenariat élargi.

Nous pensons, avec le Président Suma Chakrabarti, qu'il est de la responsabilité de la Direction d'explorer des voies permettant d'accroître les volumes des investissements dans les pays d'opérations existants, en tenant compte de l'impact sur la transition, de la complémentarité et de l'attractivité des projets. Nous sommes également d'accord pour reconnaître que la recherche de nouveaux marchés potentiels, afin de définir l'orientation du prochain Cadre stratégique et capitalistique, constitue une prérogative de la Direction de la Banque.

Nous sommes en outre reconnaissants à la Banque de la transparence dont elle fait preuve à cet égard. Nous nous félicitons de la proposition de la BERD de réaliser une étude structurée des moyens de renforcer son activité dans ses pays d'opérations existants. Nous sommes impatients de prendre connaissance des conclusions de cette étude lors de l'Assemblée annuelle de 2019. Nous sommes également favorables à la mise en route par la BERD, en janvier 2019, d'une étude sur l'élargissement progressif et par étapes du champ d'action géographique de la Banque à l'Afrique sub-saharienne, en y consacrant ses propres ressources en capital. Concernant cette étude, nous prenons acte de la déclaration très favorable du Président de la Banque africaine de développement.

Nous avons hâte de pouvoir examiner le rapport sur le déroulement de cette étude à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2019, dans la perspective de l'élaboration du prochain Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 lors de l'Assemblée annuelle de 2020.

Nous sommes pleinement convaincus de la capacité de la Direction et du personnel de la Banque à satisfaire les attentes des actionnaires concernant le soutien au Programme de développement durable à l'horizon 2030, sans que les actuels pays d'opérations en pâtissent, comme en témoigne le bilan de la BERD, y compris dans la région SEMED, où elle a constitué en six ans un portefeuille qui atteint désormais les 7 milliards d'euros.